

DICE 8/2



DIVERSITÉ ET IDENTITÉ CULTURELLE
EN EUROPE

*

DIVERSITATE ȘI IDENTITATE
CULTURALĂ ÎN EUROPA

EDITURA
MUZEUL LITERATURII ROMÂNE

Numéro thématique

Études sur l'exemple

GRAL

**Université Libre de Bruxelles –
Université d'Europe**

Éditeurs:

Victor FERRY

Benoît SANS

Alice TOMA

**Publicație semestrială editată de:
Muzeul Național al Literaturii Române**

Colegiul de redacție:

Acad. Marius Sala, Vicepreședinte al Academiei Române
Prof. univ. dr. Petre Gheorghe Bârlea, Universitatea „Ovidius”
Constanța, redactor-șef
Prof. univ. dr. Libuše Valentová, Universitatea „Carol al IV-lea”
Praga, Republica Cehă
Prof. univ. dr. Lucian Chișu, Institutul „George Călinescu” al
Academiei Române; Muzeul Național al Literaturii Române,
București
Lector univ. dr. Roxana-Magdalena Bârlea, Academia de Studii
Economice, București
Prof. univ. dr. Cécile Vilvandre de Sousa, Universidad „Castilla-
La Mancha”, Ciudad Real, Spania
Prof. univ. dr. Emmanuelle Danblon, Université Libre de
Bruxelles – Université d’Europe

Secretariat de redacție:

Ileana Tănase

Tehnoredactare:

Mihai Cuciureanu

Redacția: Bulevardul Dacia, nr. 12, București, Cod 010402,

<http://www.mnlr.ro/ro-dice.html>

**DIVERSITÉ ET IDENTITÉ CULTURELLE
EN EUROPE**

**DIVERSITATE ȘI IDENTITATE CULTURALĂ
ÎN EUROPA**

TOME 8/2

**Editura Muzeul Literaturii Române
București, 2011**

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României

Diversité et identité culturelle en Europe/Diversitate și identitate culturală în Europa / Ed.: Victor Ferry, Benoît

Sans, Alice Toma

ISSN: 2067 - 0931

An VIII, nr. 2 – București: Editura Muzeul Literaturii Române
-2011. 171 p.

008(4+498)(063)

TABULA GRATULATORIA

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont pris part aux activités du Groupe de recherche en Rhétorique et en Argumentation Linguistique (GRAL) au cours de cette année académique 2010-2011. Leurs apports, que ce soit par les articles qui composent ce numéro thématique, par un exposé lors de nos séances de travail ou par leur participation active aux discussions, ont contribué à la richesse de ce volume.

SOMMAIRE

Emmanuelle DANBLON

Préface /9

Victor FERRY, Benoît SANS et Alice TOMA

Introduction /11

Sémir BADIR

Saisir l'exemple : une approche sémiotique /14

Loïc NICOLAS

L'exemple ambigu ou la phronèsis du phronimos /27

Alice TOMA

La relation textuelle d'exemplification et l'exemple mathématique /49

François PROVENZANO

L'exemple dans les discours du savoir : trois lectures et une tentative de synthèse /83

Thierry HERMAN

De l'exemple à l'exemplum: réflexions sur leur efficacité rhétorique /96

Victor FERRY

La pertinence de l'exemple historique pour la délibération /120

Benoît SANS

L'histoire par l'exemple et l'exemple de l'histoire : les exemples historiques chez Polybe /138

COMPTE RENDU

Benoît SANS

L. ALBERT et L. NICOLAS, *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, De Boeck – Duculot, Bruxelles, 2010 /160

Préface

Au cours de l'année académique 2010-2011, le GRAL (Groupe de recherche en Rhétorique et en Argumentation Linguistique) a organisé une série de séminaires portant sur l'exemple. Ce fut l'occasion de développer l'esprit qui anime notre groupe depuis sa création en 2008.

Chaque année, le GRAL organise un séminaire doctoral en rhétorique. Chaque année, nous clôturons le séminaire annuel par l'organisation d'une ou de plusieurs journées d'études, réunissant des spécialistes de renommée internationale.

Nous sommes partis d'une idée simple mais ambitieuse. Il s'agissait de repenser la rhétorique, en remontant à sa source mais en la plaçant dans les cadres de pensée actuels. Nous pensons qu'il est essentiel d'utiliser la réflexion contemporaine pour repenser l'antique discipline. Le dialogue entre tradition et innovation devrait donner à la démarche du chercheur une hauteur de vue et une liberté qui nous paraît essentielle à la découverte. Ainsi, très rapidement un esprit de dialogue entre disciplines s'est installé dans les séminaires du GRAL. De même, un intérêt croisé pour des questions d'actualité (crises, conspirations) et des problèmes théoriques touchant au cœur de la discipline (liens entre narration et argumentation, épistémologie des modèles d'argumentation).

C'est ainsi que le GRAL a eu l'idée de travailler sur l'exemple en lui appliquant sa méthode déjà bien rôdée : regard interdisciplinaire, théorie rhétorique, esprit d'équipe, lecture de textes et réflexion libre. L'exemple touche à tous les genres de la rhétorique : délibératif, judiciaire et épideictique. Il apparaît comme une preuve (technique comme extra-technique) au point parfois de se confondre avec elle. En somme, l'exemple est partout en rhétorique. Choisir de travailler sur un thème aussi vaste nous est ainsi apparu comme un beau défi lancé à l'esprit du GRAL. Ce séminaire 2010-2011 a aussi été l'occasion de resserrer d'anciens liens et d'en nouer

de nouveaux. Thierry Herman qui a fait une année post-doctorale avec moi en 2008 nous reste fidèle et je l'en remercie. Loïc Nicolas, Victor Ferry et Benoît Sans ne cessent de nourrir l'esprit du groupe. Mais cette année a été l'occasion de découvrir les talents de nos amis et collègues liégeois : Sémir Badir et François Provenzano. Enfin, Alice Toma, arrivée de Roumanie, a donné l'idée et offert la possibilité que le présent numéro soit édité. Tous ont apporté leur touche personnelle à ce séminaire sur l'exemple, comme on va s'en apercevoir à la lecture de leurs contributions respectives.

Le séminaire du GRAL sur l'exemple s'est, selon la coutume, clôturé par une journée d'études réunissant un panel de spécialistes (Francis Goyet, Sebastian Mc Evoy, Marc Angenot, Fabrice Clément, Ekkehard Eggs et Alain Rabatel). Leur contribution sera éditée par ailleurs aux Presses Universitaires de Franche-Comté. Les deux ouvrages se répondent et forment un ensemble.

Je suis particulièrement heureuse de la réalisation de ce travail d'équipe, du dynamisme qui ne cesse de croître dans notre groupe de recherche, de la curiosité intellectuelle qui anime tous et toutes, du respect des points de vue, et de la conviction vécue que la connaissance est une source de plaisir à partager. C'est l'esprit qu'on va découvrir dans les pages de ce numéro édité par Victor Ferry, Alice Toma et Benoît Sans.

Emmanuelle Danblon
Responsable scientifique du GRAL
<http://gal.ulb.ac.be>

Introduction

Ce numéro de la revue DICE est consacré à l'exemple. Notre intérêt pour cet objet d'étude provient du fait que l'exemple circule entre les disciplines et les genres de discours sans que personne ne semble être en mesure de le cerner tout à fait. Se pencher sur l'exemple offre alors la perspective d'un défi théorique mais, également, la perspective d'une réflexion sur les contours des genres de discours et des disciplines.

Le volume s'ouvre par un entretien avec le sémioticien Sémir Badir. Cet entretien permet de réfléchir aux enjeux théoriques de la méthode par laquelle l'exemple est abordé, mais aussi sur la valeur épistémologique de l'exemple lui-même. Si le chercheur s'intéresse aux manifestations empiriques de l'exemple, rien ne dit qu'il parviendra à atteindre des caractéristiques de l'exemple *en général*. Si le chercheur se met en quête des éléments qui, par-delà les fonctions et les genres, semblent définatoires de l'exemple, comment éviter que ce modèle ne réduise la diversité du réel ? En d'autres termes, la question est de savoir s'il est possible de trancher entre une approche analytique et une approche synthétique de l'exemple.

L'article de Loïc Nicolas nous place également face à un problème théorique aigu, celui du lien entre un exemple et le concept qu'il est censé illustrer. Nous savons que les concepts peuvent nécessiter l'intervention des exemples pour être plus facilement saisissables et transmissibles. Mais comment envisager la relation entre le concept et l'exemple si l'exemple ne peut être « détachable » du concept, si le concept ne peut être saisi abstraitement mais doit s'incarner sous les traits de l'exemple ? Loïc Nicolas aborde ces questions en étudiant la relation entre le concept de *phronèsis* et l'exemple de Périclès chez Aristote.

Ce cas particulier contraste avec le fonctionnement de l'exemple dans les mathématiques. Alice Toma réalise une étude quantitative des exemples dans des ouvrages didactiques de mathématiques. L'exemplification est envisagée en tant qu'un type particulier de relation

textuelle et sémantique dans laquelle le connecteur joue un rôle essentiel. Alice Toma présente les différentes configurations de la relation entre exemplifiant et exemplifié et établit une typologie qui va de l'illustration jusqu'à l'argumentation. Peut-on y voir un modèle qui pourrait servir d'étalon pour penser l'exemplification dans les autres disciplines ? L'exemple mathématique doit-il plutôt être abordé comme un type d'exemple adapté à un discours spécifique ?

L'idée d'une influence du genre de discours sur la morphologie de l'exemple semble confirmée par l'étude de François Provenzano sur l'exemplification dans les discours du savoir (essai, vulgarisation, discours scientifique des sciences humaines). Il met en évidence les liens entre des caractéristiques de ces genres de discours (qu'il s'agisse de critères formels ou qu'ils relèvent de la fonction sociale des discours) qui déterminent le type d'exemple (lieu, métaphore ou cas) et le fonctionnement de l'exemplification.

Mais plus qu'un outil dans la transmission du savoir, l'exemple peut également être abordé comme un genre à part entière, destiné à l'éducation des citoyens (célébration des modèles de la cité dans le discours épideictique, histoires exemplaires des discours de prédication). La réflexion de Thierry Herman permet de relier ces utilisations antiques et médiévales de l'exemple à leur exploitation dans des discours politiques contemporains. La persistance remarquable de certaines pratiques de l'exemple dans les discours d'hier et d'aujourd'hui pourrait s'expliquer par leur force persuasive, que Thierry Herman situe dans leur capacité à « saturer l'heuristique de la disponibilité », dans leur capacité à jouer de l'inclinaison de notre esprit à raisonner du particulier au particulier.

Une autre pratique sociale courante, déjà repérée par Aristote, est le recours aux événements du passé en tant qu'exemples afin d'orienter les délibérations citoyennes dans le présent. Faut-il y voir une simple utilisation de la force persuasive de l'exemple pour emporter la cause ou peut-on envisager une pertinence particulière de l'exemple historique pour la délibération ? Dans son article, Victor Ferry cherche à situer l'exemple historique entre utilité et efficacité avant d'analyser l'utilisation qu'en fait Barack Obama dans son discours de State of the Union du 25 janvier 2011.

L'étude de Benoît Sans sur l'utilisation des exemples historiques chez Polybe nous rappelle d'ailleurs que l'histoire, avant d'être la discipline universitaire que l'on connaît aujourd'hui, fut d'abord écrite pour sa finalité pratique et sa fonction sociale (mémoire, éloge et blâme, fournir des *exempla* aux orateurs, permettre aux hommes appelés à gouverner de nourrir leur expérience des réussites et des échecs de ceux qui les ont précédés). Or, si l'histoire écrite par Polybe peut être pensée comme une source de modèles à imiter, elle doit pourtant être distinguée des fables, des poèmes épiques et autres récits inventés. L'exemple est ainsi amené à jouer un rôle dans le dispositif mis en place par l'historien pour assurer de l'authenticité de son récit. Si l'exemple peut faire office de preuve, la question se pose du rapport d'une telle preuve à la validité et à la persuasion.

À la lecture des différentes contributions qui composent ce volume, nous espérons donner au lecteur une idée de la diversité et de la richesse des pistes dans lesquelles peut engager une réflexion sur l'exemple. Ces différents itinéraires auront toutefois en commun d'interroger les modalités de la transmission du savoir, qu'il s'agisse d'éduquer, de persuader ou de disposer à agir.

Les éditeurs

SAISIR L'EXEMPLE : UNE APPROCHE SEMIOTIQUE¹ ENTRETIEN AVEC SÉMIR BADIR*

Entretien préparé par **Victor FERRY & Benoît SANS**
Université Libre de Bruxelles, GRAL

Résumé

Dans cet entretien, nous avons demandé à Sémir Badir (Université de Liège) d'expliquer en quoi consiste une sémiotique de l'exemple. L'approche sémiotique est ensuite située par rapport à une approche rhétorique. Les avantages et les limites des deux approches sont analysés et l'entretien se referme sur les bénéfices d'un dialogue entre rhétorique et sémiotique, dès lors qu'il permet un questionnement de l'épistémologie de chacune des disciplines.

Mots-clés

Sémiotique, exemple, rhétorique, épistémologie, connaissance, interdisciplinarité.

Abstract

In this interview, we asked Sémir Badir (University of Liège) to explain what is a semiotics of example. The semiotic approach is then compared to a rhetorical approach. The advantages and disadvantages of both approaches are analyzed and the interview concludes on the benefits of a dialogue between rhetoric and semiotics, as far as it allows epistemological reflections on each discipline.

Keywords

Semiotics, example, rhetoric, epistemology, knowledge, interdisciplinarity.

* Sémir BADIR est maître de recherches du FNRS à l'Université de Liège. Ses recherches portent principalement sur l'épistémologie sémiotique. Il est l'auteur de *Hjelmslev* (Belles-Lettres, 2000) et *Saussure. La langue et sa représentation* (L'Harmattan, 2001).

¹ L'entretien reprend certains des développements issus de l'article de Sémir Badir, « Sémiotique de l'exemple », *MethIS*, 3, 2011.

L'EXEMPLE AMBIGU OU LA *PHRONESIS* DU *PHRONIMOS*

Loïc NICOLAS²

loic.nicolas@ulb.ac.be

Université Libre de Bruxelles, GRAL

Résumé

La présente contribution se donne pour objet de renseigner la notion d'exemple (sa théorie aussi) à partir d'une enquête relative à la *phronèsis* – cette intelligence *de* et *dans* l'action. L'auteur y montre qu'on ne peut penser la *phronèsis* sans exemple, c'est-à-dire sans l'incarner dans celui-là même qui la met en pratique. Mais aussi, qu'en matière d'éducation morale le *phronimos*, figure excellente du jugement droit et du bien vivre, se révèle d'une indéniable ambiguïté. Somme toute, cette réflexion sur la *phronèsis* du *phronimos* donne l'occasion de soulever certaines questions cruciales sur la place de l'expérience, la pratique du jugement et l'apprentissage de la liberté.

Mots-clés

Aristote, exemplarité, expérience, liberté, *phronèsis*, pratique.

Abstract

The present contribution studies the concept and the theory of example starting from an analysis of the *phronèsis* – the intelligence *of* and *in* the action. We show that we cannot think the *phronèsis* without examples, i.e. without incarnating it into the one who puts it in practice. We also prove that – as content of the moral education – the *phronimos*, key figure of right judgment and *eu zèn*, appears of an undeniable ambiguity. This reflexion on the *phronèsis* of the *phronimos* gives the opportunity to raise several crucial questions on the role of the experiment, the usage of the practical judgment and the acquisition of freedom.

Keywords

Aristotle, exemplarity, experiment, freedom, *phronèsis*, practice.

² Loïc NICOLAS est chargé de recherches du F.R.S.-FNRS et Docteur en Langues et lettres de l'Université Libre de Bruxelles. Membre du Groupe de recherche en Rhétorique et en Argumentation Linguistique (GRAL), ses travaux portent sur l'épistémologie et la critique de la rhétorique, l'œuvre de Chaïm Perelman, ainsi que sur les rapports entre discours et liberté. Il a récemment dirigé : *Les rhétoriques de la conspiration* (avec Emmanuelle Danblon) et *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours* (avec Luce Albert).

LA RELATION TEXTUELLE D'EXEMPLIFICATION ET L'EXEMPLE MATHÉMATIQUE³

Alice TOMA*

Université Libre de Bruxelles, GRAL/ Université de Bucarest
Cristina-Alice.Toma@ulb.ac.be

Résumé

L'*exemple* est un sujet complexe dont l'étude peut être envisagée de différents points de vue dans le cadre de différentes approches : rhétorique, linguistique, philosophique etc.

Prenant pour point de départ la linguistique, mon article se propose d'étudier un cas particulier d'exemple, l'*exemple mathématique*, dans une perspective textuelle.

Pour bien circonscrire l'analyse qui suit, l'article procède, dans un premier temps, à une brève présentation de son cadre théorique et des concepts opérationnels, tout en insistant sur les différentes acceptions de l'*exemplification*. Dans un deuxième temps, on examine d'une manière textuelle quantitative les exemples mathématiques avant de passer à une analyse textuelle fine des marques d'exemplification basée sur la méthode de la *lecture analytique*. On finit avec les principaux résultats de l'analyse et les perspectives que ceux-ci font apparaître.

Mots-clés

Texte scientifique, linguistique textuelle, lecture analytique, relation textuelle, exemple mathématique.

Abstract

The *example* is a complex topic that can be approached and studied from various points of view and within several different frameworks: rhetorical, linguistical, philosophical etc. With linguistics as a starting point we study the *mathematical example*

* Cristina-Alice TOMA, lecteur à l'Université de Bucarest et à l'Université Libre de Bruxelles; elle est docteur en Philologie et docteur ès lettres; elle a publié des volumes, des articles et des études en Roumanie et à l'étranger. Elle fait partie du réseau pan latin de terminologie REALITER ; de TERMILAT, TERMROM, RITERM, SSL, SBL et de listes et groupes de recherche et discussions scientifiques CLTA, GRAL, Terminometro, HDG.

³ This work was supported by the strategic grant POSDRU/89/1.5/S/62259, Project "Applied social, human and political sciences. Postdoctoral training and postdoctoral fellowship in social, human and political sciences" cofinanced by the European Social Fund within the Sectorial Operational Program Human Resources Development 2007-2013.

from a textual point of view, and as a particular case of the *example*. We start with a short presentation of the general theoretical framework and the operational concepts employed in our analysis, while insisting on the various meanings of *exemplification*. In a second step we examine the mathematical examples using quantitative textual tools before proceeding to a fine textual analysis of the marks of exemplification based on the method of *analytical reading*. We conclude by summarizing the main results of the analysis and discussing the prospects they reveal.

Keywords

Scientific text, textual linguistics, analytical reading, textual relation, mathematical example.

L'EXEMPLE DANS LES DISCOURS DU SAVOIR : TROIS LECTURES ET UNE TENTATIVE DE SYNTHÈSE

François PROVENZANO*

Université de Liège

Francois.Provenzano@ulg.ac.be

Résumé

Cet article discute les apports de trois travaux antérieurs relatifs aux usages de l'exemple dans les discours du savoir, en envisageant trois grandes catégories discursives selon lesquelles se modulent ces usages : l'essai, la vulgarisation scientifique, le discours scientifique des sciences humaines. Ces trois genres de discours laissent apparaître trois pratiques de l'exemple : comme lieu, comme métaphore, comme cas. L'objectif est alors d'identifier les critères qui permettent de situer cette typologie dans un continuum : aux critères formels et sémantiques s'ajoute la prise en compte de la circulation sociale des discours du savoir.

Mots-clés

Rhétorique, exemple, discours du savoir, discours scientifique en Europe, essai, vulgarisation, épistémologie.

Abstract

This paper discusses three previous contributions on the uses of examples in the discourses of knowledge. It focuses on three major discursive categories that shape these uses: essay, scientific popularization, scientific discourse from human sciences. From these three categories emerge three uses of the example: as a topic, as a metaphor, as a case. The purpose is then to replace this typology on a continuum, using formal and semantic criteria, but also considering the social circulation of discourses.

Keywords

Rhetoric, example, discourse of knowledge, scientific discourse in Europe, essay, popularization, epistemology.

DE L'EXEMPLE À L'EXEMPLUM : RÉFLEXIONS SUR LEUR EFFICACITÉ RHÉTORIQUE

Thierry HERMAN⁴

Université de Lausanne et de Neuchâtel, GRAL
Thierry.Herman@unine.ch

Résumé

Entre l'exemplum modèle et le « par exemple » glissé dans une argumentation, on pourrait voir deux mondes distincts, deux rapports de force. Nous y voyons plutôt un continuum entre deux usages rhétoriques de l'exemple. Cet article vise à mettre en exergue la portée persuasive de l'exemple, que celui-ci ait un rôle de modèle ou d'illustration. Après avoir analysé la force rhétorique des locutions « par exemple », « à l'exemple de » et « l'exemple même », nous observerons différentes utilisations d'exemples dans des genres politiques différents : le discours sur la misère de Victor Hugo, deux discours de guerre de Charles de Gaulle et une affiche populiste suisse. Ce corpus vise à vérifier la pertinence ou la constance de certains traits définitoires dégagés à partir des exempla antiques et médiévaux dans la période contemporaine.

Mots-clés

Rhétorique de l'exemple, exemplum, exemple en politique, locutions sur l'exemple, exemple et persuasion.

Abstract

Between exemplum as a model and "for example" slipped into an argument, one can see two distinct worlds. We rather see there a continuum between two rhetorical uses of the example. This article aims at highlighting the persuasive side of the example, whether this one has a role of model or of illustration. After analysing the rhetorical power of « par exemple », « à l'exemple de » and « l'exemple même » we study different uses of the example in different genres of the political discourse: Discourses on the misery by Victor Hugo, two war discourses by Charles de Gaulle and a Swiss populist poster. This corpus aims at checking the relevance or the constancy of certain defining features emerging from the ancient and medieval exempla in the contemporary period.

Keywords

Rhetoric of the example, exemplum, political example, example marks, example and persuasion.

⁴ Thierry HERMAN est professeur associé en rhétorique et argumentation à l'Université de Neuchâtel et maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne dans le domaine des écrits académiques. Docteur en linguistique, il a publié plusieurs articles et chapitres sur des questions de rhétorique et un ouvrage faisant l'analyse des discours de guerre du Général de Gaulle, *Le fil des discours* (Lambert-Lucas, 2008).

LA PERTINENCE HISTORIQUE POUR LA DÉLIBÉRATION

Victor FERRY*

Université Libre de Bruxelles, GRAL
vferry@ulb.ac.be

Résumé

Cet article met en discussion l'affirmation d'Aristote selon laquelle l'exemple serait un argument privilégié du genre délibératif. La première partie vise à identifier, sur le plan théorique, les propriétés de l'exemple qui en feraient un outil particulièrement adapté à la délibération. La seconde partie consiste en l'analyse de quelques exemples utilisés comme arguments par Barack Obama dans son discours de State of the Union du 25 janvier 2011. Il s'agit ainsi de voir dans quelle mesure il est possible d'identifier un « type » d'exemple délibératif.

Mots-clés

Rhétorique, exemple, délibération, persuasion, rationalité discursive, histoire commune.

Abstract

In this article I discuss the aristotelian idea according to which examples are particularly relevant arguments for deliberation. In the first part, I try to identify, on a theoretical level, some characteristics of examples that make them suitable tools for deliberation. The second part is an analysis of examples used as arguments by Barack Obama in his State of the Union Address of January 25, 2011. The aim is to see how it is possible to identify a "type" of argumentative example.

Keywords

Rhetoric, example, deliberation, persuasion, discursive rationality, common history.

L’HISTOIRE PAR L’EXEMPLE ET L’EXEMPLE DE L’HISTOIRE : LES EXEMPLES HISTORIQUES CHEZ POLYBE

Benoît SANS*

Université Libre de Bruxelles, GRAL
Benoit.Sans@ulb.ac.be

Résumé

Dans cet article, je me propose d’étudier la fonction des exemples historiques dans l’œuvre de l’historien grec Polybe (200 – après 120 av. J.-C.). Après avoir rappelé les éléments essentiels de la vie de l’auteur, de son œuvre et de sa réception, je reviendrai brièvement sur les théories rhétoriques de l’exemple. Je montrerai ensuite les principaux aspects de l’utilisation des exemples historiques chez Polybe à partir d’une étude linguistique et textuelle d’un large échantillon réalisé sur les parties conservées des dix-huit premiers livres. Enfin, dans une troisième et dernière phase, je confronterai les résultats de mon enquête avec les réflexions d’Aristote et Quintilien. L’étude permet de rapprocher les exemples historiques de la preuve extrinsèque et soulève des questionnements quant au statut de la preuve en histoire.

Mots-clés

Rhétorique, histoire européenne, exemple, Antiquité, philologie.

Abstract

In this article, my purpose is to study Polybius’ use of historical examples. After reminding of the main elements of the author’s life, work and reception, I will briefly expose the rhetorical theories about example. Then I will show how Polybius uses historical examples through the *Histories* from a linguistic and textual analyses of a large sample based on the remaining parts of the first eighteen books. Lastly, in the third and latest step, I will compare my results to the Aristotle and Quintilian’s theoretical views. Thanks to this study, historical examples can be linked to inartificial proof and the status of the historical proof is questioned.

Keywords

Rhetoric, European history, example, Antiquity, philology.

L. ALBERT et L. NICOLAS, *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, De Boeck – Duculot, Bruxelles, 2010 : compte rendu

Benoît SANS

Université Libre de Bruxelles, GRAL
Benoit.Sans@ulb.ac.be

« *Yes, we can* », reprenaient en cœur les partisans de Barack Obama durant la campagne électorale américaine de 2008. Ce slogan, à la fois simple et efficace, devait sans doute une part de son succès au fait qu'il est intrinsèquement polémique : il feint de répondre à une question et s'oppose implicitement à un « *no, we can't* » automatiquement attribué à l'adversaire de toujours, le traditionnel parti républicain, qui aurait ainsi renoncé aux grandes réalisations. C'est justement aux mécanismes de la polémique et à ses rapports avec la rhétorique que la dynamique équipe du GRAL de l'Université Libre de Bruxelles consacre un nouveau volume, fort de vingt-six contributions et d'une abondante bibliographie mise à jour. Après une préface alléchante, l'ouvrage s'ouvre sur une synthèse claire et inspirée de la problématique abordée, qui est signée par les deux co-directeurs. Luce Albert et Loïc Nicolas y précisent d'emblée les objectifs du recueil et justifient l'intérêt d'une approche rhétorique. Aux antipodes de la vision réductrice d'une parole purement violente, excessive et à sens unique, échappant à tout contrôle, la polémique est ici conçue comme « un duel par les mots », qui la réintègre dans le champ de la rhétorique et la rend disponible pour l'analyse :

« Repenser la polémique à partir de la persuasion, c'est postuler d'une part que ce registre discursif est animé par un désir de victoire et d'efficacité au nom duquel se déploient les dispositifs d'attaque et de contre-attaque, d'autre part que les ressources violentes (critiques acerbes, injures, attaques ad hominem, provocations, calomnies, etc.) qu'il rend disponibles aux protagonistes sont stratégiquement propres à accroître ou emporter l'adhésion de l'auditoire sur le problème qui fait l'objet du combat » (p. 20).

Dans leur synthèse, les deux auteurs s'attachent à identifier et à décortiquer les modalités *du* polémique au-delà de ses incarnations dans *des* polémiques particulières, qui dépassent les frontières balisées des genres qu'elles investissent (discours, traités philosophiques ou scientifiques, lettres, dédicace ou préface, critique d'art, pamphlet). Dans cette recension, je voudrais d'abord reprendre les principaux aspects de cet article liminaire et les illustrer ensuite par les autres contributions du volume pour enfin se demander, à l'issue du parcours, si cette synthèse, la perspective adoptée et le volume tout entier parviennent à remplir les objectifs annoncés.

Selon Luce Albert et Loïc Nicolas, la polémique met en scène, sur un terrain commun et fictionnel, deux adversaires irréconciliables ainsi qu'un Tiers, qui peut être tantôt l'arbitre, tantôt l'un des enjeux du duel. Ces entités ou acteurs du conflit passent entre elles un pacte implicite qui engendre un ensemble d'attentes et d'interdits supposés, crée le cadre d'une fiction régulée et fixe les limites de violence verbale. Loin du *no man's land* dépourvu de règles, le lieu de la lutte n'existe que comme lieu d'échange et de partage. La polémique correspond donc à une forme de rituel qui fait peser des contraintes sur les participants, mais cette ritualisation n'est pas déterminée à l'avance et les contraintes sont propres à chaque polémique. Son développement s'accompagne souvent d'une remémoration ou d'une réactualisation permanente d'une polémique idéale considérée comme le paradigme fondateur. Ce trait s'observe particulièrement dans les polémiques anti-hérétiques qui fournissent de nombreux exemples et la matière de plusieurs autres articles du volume. En échangeant face au Tiers une série de « *de coups rationnels* » et en tentant de respecter des règles qu'ils ne connaissent pas toujours parfaitement, les contradicteurs construisent ensemble un espace commun dans lequel ils se positionnent mutuellement. Mais ils entrent aussi dans une dynamique de surenchère qui, dans une quête perpétuelle de l'argument décisif, les incite sans cesse à repousser les limites et à renégocier les rapports de forces établis. Le dispositif se met ainsi progressivement en place et évolue au fil des échanges, mais chaque nouvelle attaque est en quelque sorte toujours attendue par les contractants. La critique, voire l'injure, de l'un appelle et suppose la riposte de l'autre comme un besoin vital et une opposition nécessaire : il faut accepter la coexistence de l'erreur et de la vérité pour

rendre possible l'entreprise d'authentification qui fera triompher la cause pour laquelle on livre ainsi bataille. Dans ce dialogisme à trois termes, les rapports de places fonctionnent en miroir : chacun devient à tour de rôle attaquant et défenseur, doit redéfinir sa position tout en récusant celle de l'autre. Pour tenter de vaincre, il faut donc anticiper les mouvements de l'adversaire, pénétrer sa pensée, décortiquer son point de vue pour mieux en trouver la faille. D'ailleurs, on n'affronte pas n'importe qui : le combat se déroule généralement entre deux personnages très proches sous bien des rapports, parce qu'ils appartiennent à une même communauté ou revendiquent une légitimité dans un même domaine, et se reconnaissent les capacités nécessaires pour partager un même espace de parole, mais ils s'attachent à radicaliser ce qui les sépare. La polémique n'est pas un « *dialogue de sourds* » (M. Angenot) : plutôt qu'une incompréhension réelle, il s'agit ici d'un simulacre et d'une représentation théâtrale, qui exacerbe les différences. Les contradicteurs font le choix de ne pas se comprendre. La polémique repose largement sur un dispositif argumentatif en « comme si », c'est-à-dire une fictionnalisation du conflit qui met provisoirement à distance le monde réel et empêche la survenue du doute en créant devant l'auditeur un effet d'évidence. Les adversaires font *comme si* ils ne pourraient jamais s'entendre et tentent tour à tour d'occuper l'espace *comme si* il n'appartenait qu'à l'un d'entre eux. Pour accaparer cet espace et conquérir le Tiers, « *la caractérisation de l'erreur et de ses représentants devient aussi importante que celle de la vérité et de ses défenseurs, car c'est le rejet de l'une qui est censé provoquer l'adhésion à l'autre, la crédibilité de l'une favoriser la contestation de l'autre (et vice versa)* ». La preuve éthique, au sens aristotélicien, ou la « *guerre des images* », revêt ici une importance particulière, car « *l'échange polémique se présente avant tout comme la lutte de deux subjectivités dont la construction éthique vient se porter garante de la vérité et de la cohérence du discours* ». À l'*èthos*, l'image que l'orateur donne de lui-même à travers son discours, correspond donc un *anti-èthos*, qui dépeint l'adversaire, et qui, comme son vis-à-vis se doit d'être crédible et uniforme, pour induire la persuasion par la négative. Ces images discursives convoquent souvent la mémoire des héros ou les anti-héros du passé qu'elles exaltent ou qu'elles dénigrent, et évoluent dans un dialogisme permanent : il faut nécessairement prendre en compte le portrait brossé par l'autre et connu du Tiers pour pouvoir répondre et reconstruire un *èthos* personnel digne de foi. *Èthos* et *anti-èthos* participent

ainsi à « *l'aspect lourdement polarisé du discours polémique ainsi que sa binarité, qui, ensemble, illustrent fréquemment la conception manichéenne du monde que le polémiste tente d'exposer devant les yeux du Tiers afin de creuser l'écart qui le sépare de son adversaire* ».

Les diverses contributions du volume touchent à des domaines très variés et ont été classées par ordre chronologique. La première partie, dévolue à l'Antiquité classique et tardive, remonte aux origines, aux premières formes de la guerre des mots et aux premiers jugements exprimés sur celle-ci. Cristina Pepe, d'abord, tente de reconstruire une archéologie et un panorama du concept de polémique où elle rappelle à l'aide de plusieurs extraits que la métaphore guerrière, qui est à l'origine du mot « polémique », a très tôt servi à qualifier les joutes oratoires du tribunal ou de la place publique. Elle montre que si, dans l'Antiquité, la rhétorique comporte en elle une forme de « polémicité » et codifie les techniques argumentatives qui relèvent du *polemos*, les Anciens condamnent finalement la parole excessive et outrancière au profit d'une maîtrise du verbe et des comportements. Camille Rambourg s'interroge sur la place accordée à la *diabolè* et à ses lieux dans la *Rhétorique* d'Aristote. Une relecture minutieuse des passages du traité dédiés à la *diabolè* révèle une distinction entre tactiques légitimes et illégitimes de l'accusation. Même si elles font partie de la pratique des orateurs et comportent souvent une dimension pathétique, les stratégies du dénigrement visant à créer une prévention négative sur la personne de l'adversaire et qui se déploient en dehors de la cause (*exô tou pragmatos*) ne peuvent être considérées, pour Aristote, comme des moyens techniques de persuasion. Partant du principe que la polémique est une dimension fondamentale de la philosophie hellénistique, Marie-Agnès Ruggiu nous entraîne au cœur du débat théorique sur la notion d'« art de vivre », via le *De finibus* de Cicéron. L'absence de l'expression *ars uiuendi* dans la présentation du stoïcisme est exploitée au profit des idées personnelles de l'auteur et trahit la visée polémique du traité, qui s'exprime ici par le non-dit et l'implicite. Pascale Pare-Rey consacre son attention à un mode d'expression particulier, la *sententia*, et à son utilisation polémique dans les tragédies de Sénèque. Après un rappel théorique utile sur les propriétés rhétoriques que les Anciens prêtent à ces « phrases brèves, frappantes et générales », elle étudie comment, en contexte de lutte, les personnages de Sénèque peuvent employer ces tournures à des fins persuasives, comme des

« armes » offensives ou défensives, notamment en rapport avec la construction de l'*èthos*. La dynamique entre *èthos* et *anti-èthos*, qui constitue assurément l'un des fils conducteurs majeurs de volume, se trouve très bien illustrée par les deux contributions suivantes. Géraldine Hertz souligne l'originalité d'Apulée dans l'*Apologie*, où ce dernier se sert de l'hellénisme et de la science philosophique pour décrédibiliser son adversaire Émilianus, dépeint comme un paysan ignorant ; elle s'interroge aussi sur le cas limite de la malédiction proférée par Apulée (*Apol.* 64, 1). Delphine Viellard montre comment Jérôme et Augustin, dans les exordes de leurs écrits anti-hérétiques, s'inspirent des recommandations théoriques de Cicéron, mais choisissent des modalités pratiques différentes : la *furor* et l'assurance du premier, qui vise à détruire l'adversaire condamné par avance, s'opposent à la *caritas* et à la modestie du second, qui tente de faire jaillir la vérité et de convaincre son opposant dans un dialogue conciliateur. Enfin, pour clore cette première série d'articles, Hélène Grelier s'attèle à détailler les utilisations polémiques des Écritures (versets d'injures, citations, allusions, ...) dans les discours de controverse doctrinale de Grégoire de Nysse. Étant donné l'autorité dont elles jouissent auprès des trois acteurs de la dispute, les Écritures constituent un enjeu majeur pour les contradicteurs, qui tentent de les investir à tour de rôle pour consolider leur position grâce à de puissants effets de voix. Mentionnons ici, en guise de transition, l'excursus de Françoise Douay-Soublin qui retrace l'évolution de la théorie des figures de la controverse, depuis Hermagoras et Cicéron jusqu'au déclin de la rhétorique, en passant par *Li Livres dou Trésor* de Brunetto Latini (XIII^e siècle) ; cette tradition témoigne d'une approche féconde fondée sur les prédispositions du public à l'égard de la cause ou de la personne défendue.

La deuxième partie de l'ouvrage, qui poursuit le parcours historique au Moyen-âge et à la Renaissance, accorde une large part à la mise en scène et à la représentation littéraire de la polémique, en rapport avec les enjeux politiques contemporains. La polémique s'exprime ici de manière indirecte, par le biais de la théâtralisation, des masques de l'allégorie, de personnages fictifs et parfois ridicules. Isabelle Coumert analyse quatre discours de « provocation » et le devenir de ceux qui les prononcent au sein du *Lancelot en prose*, roman anonyme du XIII^e siècle narrant les aventures du héros éponyme. L'étude des circonstances et des modalités d'expression de la

polémique ainsi que des stratégies narratives mises en œuvre révèle une visée édifiante d'inspiration chrétienne qui étouffe la contestation dans la grandeur des destins des héros de la cour arthurienne. Dans le *Songe du Vieil Pèlerin* de Philippe de Mézières, voyage didactico-allégorique de la fin du XIV^e siècle, Alessia Machiori met en évidence un contraste dans la rhétorique utilisée par les personnages grotesques inspirés du *Roman de Renart* et celle, plus modeste et plus habile, d'Ardent Désir, projection narrative de l'auteur. La polémique s'exerce ici à plusieurs niveaux : celui des protagonistes de l'œuvre de fiction et celui de la critique qu'elle porte sur fond de schisme dans la structure de l'Église chrétienne. Marie Jennequin-Leroy examine le déroulement et les personnages du *Jeu du Prince des Sotz et de Mere Sotte* (1512) de Pierre Gringore. Sous le couvert des masques et du déguisement, cette pièce met littéralement en scène les tensions politico-sociales de l'époque : Mère Sotte travestie en Mère Sainte Église est un personnage exubérant à la parole violente qui figure le Pape Jules II, opposé à Louis XII ; le Prince des Sotz est pacifique mais insignifiant et la Sotte Commune s'exprime sans jamais être écoutée. Cette composition théâtrale intrigue également par la place importante qu'elle accorde aux figures féminines. Estelle Doudet continue la réflexion sur la présence d'une « polémique » sur et par la scène, grâce au médium que constitue le théâtre durant le Moyen-âge, et trouve son terrain d'investigation dans la moralité dramatique des XV^e et XVI^e siècles. Le genre évolue vers l'engagement politique et représente les désordres contemporains par l'intermédiaire de personnages allégoriques. Cette enquête soulève une fois de plus le problème du masque et tente d'éclaircir les rapports entre polémique et satire en scène. Enfin, renouant une forme d'analyse plus conventionnelle dans le débat intra- et extra- confessionnel, Nathalie Szczech s'interroge sur la virulence et l'agressivité obstinée dont fait preuve Jean Calvin dans les réponses qu'il adresse entre 1555 et 1557 au pasteur luthérien Joachim Westphal, qui attaque sa doctrine eucharistique. Elle montre en particulier l'intérêt stratégique du choix délibéré d'une parole violente dans le contexte politico-religieux de l'époque.

La troisième partie du volume offre une vision élargie de la polémique à l'Âge classique et se signale surtout par la variété des domaines et des genres littéraires dans lesquelles elle prend corps. Natacha Salliot étudie en particulier l'argumentation de la réplique catholique dirigée contre

le traité sur la messe du protestant Philippe Duplessis-Mornay, proche d'Henri IV, et qui ranime ainsi les tensions religieuses l'année même de la promulgation de l'Édit de Nantes (1598). Les catholiques mettent d'abord en avant les preuves extrinsèques et répertorient les erreurs matérielles pour ensuite tenter de convaincre l'adversaire d'hérésie et de séduire le Tiers, grâce à une parole maîtrisée et d'apparence objective, associé à un *ethos* de modestie et de charité. Tom Bruyer tente de démêler les différentes implications polémiques de la *Bérénice* de Racine (1670). Dans une succession d'*agôns* tragiques, les personnages de la pièce mettent en œuvre diverses stratégies persuasives pour se combattre (enchaînements d'aveux, paroles à double entente, mutisme) et font sans cesse planer la menace du suicide en brandissant la mort comme ultime moyen de chantage. Finalement, la pièce, jouant avec les codes du genre, ne s'achève pas dans le sang ; la polémique semble se nourrir du « court-circuitage » de la communication et de l'absence de ce qui est attendu. Tom Bruyer rappelle ensuite la guerre des « libelles » suscitée par la pièce entre Racine et ses détracteurs. Christophe Angebault nous offre un exemple de polémique scientifique qui n'est pas sans rappeler la contribution de M.-A. Ruggiu dans le domaine philosophique. L'article montre l'usage polémique des termes, des notions de « force » et de « violence » dans la querelle sur le vide (1647-1648) qui opposa Blaise Pascal et le Père Étienne Noël. L'auteur insiste sur les moyens de diffusion et formes discursives empruntées par la polémique et est ainsi amené à proposer une approche poétique de l'interaction agonale. Élise Pavy étudie la polémique dans le domaine de la critique et, plus spécialement, dans le genre particulier des « Salons », consacrés aux expositions royales du Salon carré du Louvre. Les premiers éloges policés, censés flatter indirectement le pouvoir, évoluent progressivement en des blâmes cinglants à vocation politique qui tentent de manipuler l'opinion lecteur. Les salonniers novices outrepassent leurs prérogatives en osant juger des peintures exposées, et l'épidictique évolue en critique de la critique : la polémique, transformée par le littéraire, devient purement formelle et esthétique. Jan Herman et Nathalie Kremer revisitent quant à eux les théories sur la position paradoxale du roman au XVIII^e siècle et reprennent les arguments des partisans du genre opposés aux critiques « spécialisés » hostiles à cette littérature. On voit ainsi comment chaque camp fait preuve de mauvaise foi en recourant à des arguments désuets ou inadaptés à la situation réelle. Les concepts et les idées mobilisées par les

critiques faussent le débat et échouent dans leur entreprise de détraction du genre ; les défenseurs du roman développent des stratégies discursives indirectement polémiques, comme les récits préfaciels, qui donnent du crédit à ces écrits et parviennent à les faire valoir comme une réalité littéraire établie, c'est-à-dire reconnue et légitime.

La quatrième et dernière partie dévoile les conditions spécifiques autant que les constances propres à l'exercice social de la polémique depuis le XIX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui, et tout spécialement dans les champs littéraire et politique. Dans les avant-textes des *Contes d'Espagne et d'Italie* (1830) et *Un spectacle dans un fauteuil* (1832) d'Alfred de Musset, Samy Coppola nous présente un jeune auteur, volontiers impertinent et moqueur, qui, jouant sur les genres de la préface et de la dédicace, détourne la rhétorique préfacielle pour remettre en cause les dogmes du Cénacle romantique et égratigner joyeusement l'*èthos* de son chef de file, Victor Hugo. Cédric Passard consacre un article à la violence du discours pamphlétaire autour des deux personnalités d'Henri de Rochefort et d'Édouard Drumont. Il s'interroge sur les différents moyens rhétoriques utilisés, l'art de l'excès dans la pratique du dénigrement et les rapports avec la polémique. Même si polémiste et pamphlétaire partagent une certaine rhétorique et le choix d'une expression agressive, le chercheur insiste en conclusion sur une singularité du second, qui se situe essentiellement au niveau de l'*èthos* et est illustrée par l'image de la « bouteille à la mer » : en se plaçant volontairement en position d'*atopos* et en évitant toute forme de contradiction, le pamphlétaire « crie dans le désert », refuse d'entrer dans un espace de discussion partagé et dans un réel débat. Émeline Seignobos expose la querelle opposant, au tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, l'avocat Jacques Munier-Jolain et le critique de renom Ferdinand Brunetière sur le statut de l'éloquence judiciaire : l'un est un ardent défenseur de la plaidoirie comme œuvre littéraire, l'autre refuse obstinément une telle confusion des genres. L'auteur retrace l'évolution de cette polémique *métarhétorique* et recense les arguments depuis l'éclatement de la dispute jusqu'à l'apaisement tardif dans les années cinquante. Mais ces échanges autour de la rhétorique du barreau, parce qu'ils questionnent la nature et le rôle de la fonction persuasive du langage, résonnent encore aujourd'hui sous plusieurs aspects. Raphaël Micheli résume une vaste étude sur les débats parlementaires français autour de l'abolition de la peine de mort et insiste

sur la forte dimension émotionnelle qui caractérise généralement le discours polémique et qui, plus que le simple *modus operandi*, peut aussi parfois devenir l'objet ou l'enjeu même de la lutte dans ce qu'il appelle une « polémique affective ». Le déroulement de ce type de polémique passe par la configuration de l'espace affectif à l'avantage de l'une des parties en présence afin de rendre l'émotion incontournable pour le contradicteur ; celui-ci doit alors récuser la configuration de l'adversaire ou nier son caractère affectif. Th. Herman rappelle que l'importance de la preuve éthique dans la polémique va souvent de pair avec l'utilisation de l'argument *ad hominem*, qui apparaît d'ailleurs dans plusieurs contributions du volume. Après une mise au point théorique sur les définitions et les discussions que suscite la valeur de cet argument parmi les spécialistes de l'argumentation, il illustre son propos avec les qualifications successivement employées, entre 1940 et 1942, dans les allocutions du général De Gaulle pour désigner son adversaire Pétain et le gouvernement de Vichy. Le chercheur parle dans ce cas d'une « rhétorique de positionnement » fondée sur l'assertion d'un point de vue supposé évident et propose de distinguer l'*ad hominem* épictétique et judiciaire. Évelyne Guzy-Burgman s'attache quant à elle à identifier les procédés et spécificités rhétoriques de la traduction française d'un texte du cheik Abou Al-Walid Al-Ansari, figure secondaire de la mouvance jihadiste, intitulé « La Fin du "peuple d'Israël" : une vérité coranique ». L'analyse des preuves techniques révèle que ce document repose essentiellement sur l'effet d'évidence et l'autorité prophétique ; il illustre en outre la théorie du « bouc émissaire » de René Girard. Évelyne Guzy-Burgman prolonge son enquête avec la « polémique » que le texte provoque chez les visiteurs du site et examine plus particulièrement l'intervention d'un des plus radicaux d'entre eux. Enfin, Emmanuel De Jonge se penche sur les arguments par analogie avec le régime national-socialiste allemand dans la topique actuelle des Droits de l'Homme, qui sont précisément construits sur le rejet de la barbarie nazie, et soumet une analyse de la récente polémique suscitée en France par l'amendement Mariani. Il propose de voir la polémique comme un moment particulier ou une étape indispensable dans le processus de remise en question des idées et des rapports sociaux. La polémique est une sorte de test situé entre le scandale et le véritable débat : le polémiste mène un combat inégal face à un représentant de la société censé porter et défendre les valeurs de celle-ci.

J'ai tenté de faire ressortir les originalités des différentes contributions du volume et les éléments qui les rattachaient à la problématique commune. Je voudrais à présent, au terme de cet impressionnant florilège, faire le bilan de cette approche originale du discours polémique et des questions qu'elle soulève. On sait qu'habituellement, ce qui fait la richesse d'un recueil pluridisciplinaire autour d'une thématique centrale fait aussi ses inconvénients. D'inévitables manques d'abord, plus ou moins lourdement ressentis : dans le cas présent, les passionnés d'Antiquité regretteront l'absence du théâtre grec classique, tant tragique que comique, surtout quand il s'agit d'établir une archéologie de la parole agonale. Ensuite, des disparités plus ou moins grandes, et une certaine dispersion résulte des subjectivités et des horizons scientifiques variés dont sont issus les contributeurs. Chacun utilise des méthodes différentes sur des sujets différents et apportent ainsi des réponses propres, plus ou moins proches de la perspective envisagée. Les articles historiques ou théoriques, qui questionnent les Anciens sur la place accordée à l'expression polémique, ceux qui étudient les spécificités de l'argumentation polémique et ses modalités d'expression linguistique dans un contexte ou une topique donnée paraissent plus en phase avec la philosophie aristotélicienne du volume que lorsqu'il s'agit de décrire l'évolution d'une polémique, de revenir sur ses conditions d'existence, sa réception, sa mise en œuvre littéraire ou son rôle au sein d'une histoire particulière, celle d'une œuvre, d'un genre ou d'une idée. Mais ces réflexions ne sont pas moins intéressantes pour une saisie globale de la thématique considérée. Le mérite de la synthèse proposée en tête du volume est justement de poser des points de repères et de choisir une approche spécifique – même si la rhétorique est elle-même située, dès son origine et davantage encore de par la fragmentation qu'elle a subie au cours de son histoire, à la rencontre de plusieurs disciplines – pour tenter de canaliser les énergies, de donner une cohérence à l'ensemble et d'éviter l'écueil du « *tous azimuts* ». Mais ces critères sont-ils nécessaires et, si tel est le cas, sont-ils aussi suffisants ? On a parfois l'impression que le spectre et les méthodes d'investigations restent trop larges. Mais surtout, le volume est sans cesse confronté aux limites de son objet, qui se laisse d'ailleurs malaisément saisir, et à celles de la perspective adoptée. Quand sort-on du polémique et du rhétorique pour basculer dans l'incompréhension totale et la violence pure, verbale ou non verbale ? Luce Albert et Loïc Nicolas le précisent (p.

37) : « *La sortie de la fiction en “comme-si”, et finalement la sortie de la polémique, intervient lorsque l’un des contradicteurs refuse la convention initiale (...), et interprète la manifestation du désaccord comme un motif réel – et non plus seulement fictionnel – d’une incompréhension devenue absolue contre laquelle les mots ne sauraient avoir aucune prise ni effet* ». On admettra sans peine, à la lecture de l’ouvrage, que la polémique est rhétorique et la rhétorique polémique. Mais, comment analyser, dans cette hypothèse, la rhétorique de la polémique, quand celle-ci s’exprime à mots couverts, dans une représentation tronquée ou sous un déguisement quelconque, et qu’elle n’est plus assumée comme telle ou, plus simplement, quand le dialogue est rompu et la réplique interdite ? Si Cédric Passard et les co-directeurs de l’ouvrage sont bien conscients de la nécessité pour le polémiste de s’engager dans un espace de communication fictif qu’il partage avec son adversaire, ce qui le distingue du pamphlétaire, cette limite semble avoir été anéantie dans d’autres cas, dans des contextes historiques ou littéraires fermés, où l’exercice de la critique est rendu moins aisé. Le problème survient de façon plus ou moins aigüe à divers endroits : chez Isabelle Coumert par exemple, la polémique est muselée par les stratégies narratives, et les opposants à la cour d’Arthur ne reçoivent pour seule réponse qu’une fin exemplaire ; pour l’auteur de « *La Fin du “peuple d’Israël” : une vérité coranique* » et son admirateur enthousiaste, ce qu’ils considèrent comme une vérité révélée n’a rien d’une fiction. Tant que les points de vue avancés admettent la contradiction et que le débat est permis, même dans ses formes les plus agressives, l’analyse rhétorique a sa place et reste un angle d’attaque privilégié, doté d’une puissante force explicative, pour démêler et démystifier le discours polémique. Elle permet en outre à certains contributeurs, comme Camille Rambourg, Raphaël Micheli, Thierry Herman, Emmanuel De Jonge, ainsi qu’aux directeurs de l’ouvrage, de proposer des hypothèses nouvelles et pertinentes qui pourront servir de jalons pour de futures recherches dans deux domaines, celui du rhétorique et du polémique, qui sont intimement liés autour du sens du combat. Mais pour dire cela, je céderai à nouveau la plume à Loïc Nicolas et Luce Albert (p. 47) :

« ... *la polémique demeure, du moins à l’état latent, au cœur de toute entreprise oratoire. Elle constitue un horizon possible, une éventualité, une ressource circonstancielle disponible à la croisée des genres. C’est pourquoi, négliger sa pertinence, son importance topique –*

comme le font ou essaient de le faire les théories normatives de l'argumentation qui célèbrent le côté « policé » du verbe – n'a jamais pour effet que de masquer, voire de récuser, l'idée essentielle selon laquelle à l'origine et aux fondements (politiques) de tout discours résident une cause à gagner, un contradicteur à évincer, des arguments à contester et, en fin de compte, un auditeur à persuader de la supériorité d'une vision du monde inscrite dans une hiérarchie des valeurs et des préférences. Provocation, incitation à la réponse, une telle parole critique invite à la surenchère, à la contre-attaque, à la pointe, à la recherche de l'argument imparable – cette munition discursive – qui viendrait enfermer dans ses formes la bataille des mots, et clore le rapport de force entre des protagonistes plus ou moins bien qualifiés pour mener à son terme la joute verbale et soutenir cette situation fondamentalement incertaine sans vaciller. ».